

16-22 SEPTEMBRE 2024

AU TRAVAIL,
ON S'Y REND
AUTREMENT !



S'INSCRIRE EN TANT QUE « TERRITOIRE »

Challenge de la Mobilité Bourgogne-Franche-Comté

« Au travail, on s'y rend autrement ! »

Du 16 au 22 septembre 2024

Quels territoires sont concernés ?

Tous les EPCI¹, ayant la compétence AOM, sont concernés : **communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles et communautés urbaines.** ²

Pourquoi ?

Afin que les entreprises, les établissements publics et les associations de mon territoire puissent s'inscrire et faire participer leurs salariés au Challenge de la mobilité, il est nécessaire que ma collectivité se soit inscrite au préalable, **comme territoire portant ce challenge.**

Comment faire ?

Un formulaire est mis à votre disposition pour vous inscrire (en annexe de ce document). Une partie des éléments renseignés sera mise en ligne sur le site challengemobilite-bfc.fr afin de faciliter l'inscription et la participation des établissements employeurs de votre territoire.

¹ Dans le cas d'un transfert de la compétence mobilité à un EPCI supra (hors Région BFC), c'est l'EPCI supra AOM qui est alors prioritairement éligible à l'inscription au Challenge et permet, de ce fait, la participation de l'ensemble des EPCI qui le composent.

² NB : les **EPCI sans fiscalité propre** (Syndicats mixtes, SIVOM, etc), et autres structures de **coopération intercommunales** PETR, Pays, PNR peuvent également participer, en tant qu'animateur local du challenge sur leur territoire. Après accord avec les intercommunalités souhaitant s'inscrire mais n'ayant pas la possibilité d'animer ou de mobiliser, la structure supra devient alors animatrice locale du challenge. Elle organise et gère les inscriptions d'une ou plusieurs de ses intercommunalités et la mobilisation des établissements employeurs sur ces territoires.

Organisé par



En partenariat avec



Une équipe et des supports à votre disposition pour mobiliser et communiquer

Chaque territoire **devra se mobiliser pour promouvoir ce Challenge de la Mobilité** en Bourgogne-Franche-Comté. Votre connaissance du territoire, des entreprises, établissements publics et associations susceptibles de participer est primordiale. En mobilisant vos réseaux locaux (clubs d'entreprises, instances de concertation regroupant les acteurs du territoire, réseaux d'entrepreneurs, associations de commerçants, etc.), vous contribuerez à lancer la dynamique collective autour de ce Challenge de la mobilité.

Pour cela un **kit de communication et d'aide à la mobilisation** sont à votre disposition sur le site du Challenge. Il est également possible de participer à cette mobilisation en organisant des événements, ou en utilisant votre programmation culturelle estivale par exemple (relais, affichage, etc.). L'utilisation de vos outils ou médias numériques, site web et réseaux sociaux participe également à cette mobilisation collective. Vous trouverez des éléments à diffuser sur ces médias via la newsletter, le fil d'actualités du site web, et les éléments transmis par l'équipe d'animation. Vous aurez également la possibilité de valoriser vos actions et événements, vos offres de mobilité et vos partenaires sur la page d'accueil du site du challenge dans l'espace dédié aux EPCI participants.

Récompenser les lauréats sur mon territoire

Les cérémonies de remise des prix dans chaque territoire **devront avoir lieu après la cérémonie régionale**. En fonction de vos moyens **cette cérémonie peut être virtuelle, présentielle, ou mutualisée avec d'autres collectivités à proximité**³. La cérémonie régionale aura lieu, quant à elle, courant novembre 2024.

Ces cérémonies locales sont essentielles à la réussite du Challenge. Elles permettent à chaque établissement employeur participant de découvrir les résultats, de rencontrer vos services et d'ancrer durablement les actions en faveur des mobilités durables sur votre territoire.

IMPORTANT : En accueillant ce challenge sur votre territoire, **vous vous engagez à organiser la diffusion des résultats** (via un support transmis par l'équipe d'animation avant le 11 octobre 2024) **et valoriser les lauréats de votre territoire le temps d'une cérémonie locale, organisée entre le 25 novembre et le 15 décembre 2024**. Cette cérémonie peut être une simple rencontre informelle dans vos locaux autour d'un café, une remise de diplômes ou de prix plus formelle ou un temps de valorisation dédié lors d'un événement local sur la thématique. Dans la mesure où votre territoire recense moins de 3 établissements participants, une simple diffusion des résultats est possible.

³ Les établissements publics supra, ayant animé localement le challenge pour le compte de plusieurs intercommunalités peuvent proposer l'organisation d'une seule cérémonie mutualisée, récompensant les lauréats de chaque intercommunalité.

Pour récompenser vos lauréats, nous vous encourageons à vous rapprocher de vos sponsors privilégiés le cas échéant, ou de l'équipe en charge de l'organisation pour vous soutenir dans la recherche de sponsors ou partenaires locaux.

NB. : Pour rappel, au niveau local, le classement est établi en fonction du taux de participation et de la taille de l'établissement. Ce challenge collectif a pour objectif de participer au changement de comportement.

N'oubliez pas de candidater au prix régional « Territoire »

Depuis la dernière édition, **un prix est décerné à deux territoires animant le Challenge sur leur périmètre**. Ce prix met en lumière les efforts de mobilisation des EPCI en valorisant leurs actions de mobilisation dynamiques et efficaces, l'ambition, l'engagement et la dynamique territoriale déployée (ex : déjeuners d'entreprises, communication ciblée, animation à destination des établissements employeurs, etc.). Les dossiers de **candidatures seront disponibles dès septembre 2024**, et ils doivent être transmis par mail à animation@challengemobilite-bfc.fr **avant le 4 octobre 2024, 23h59**.

Vous souhaitez également inscrire votre EPCI en tant qu'établissement participant ?

Vous avez inscrit votre collectivité pour permettre la participation des établissements publics et privés de votre territoire, toutefois, vous pouvez également vous inscrire, cette fois-ci en tant **qu'établissement participant** et challenger vos équipes ! Organisez des challenges inter-services pour favoriser le changement de pratiques !

Pour cette étape, rendez-vous sur le site internet et suivez les instructions d'inscription pour les « employeurs ». Vous concourez dans l'une des catégories du Challenge, en fonction du nombre d'agents de votre collectivité et **pourrez prétendre aux prix régionaux (uniquement)**.

Plus d'informations sur challengemobilite-bfc.fr

En cochant cette case, je confirme avoir pris connaissance du [règlement](#) (disponible sur le site internet) et des **modalités de valorisation des participants sur mon territoire** (citées en amont).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Partie 1 : renseignements mis en ligne sur le site challengemobilite-bfc.fr

NOM COMPLET DU TERRITOIRE *:

SIGLE :

INTRODUCTION *

Présentation de votre territoire (pourquoi vous vous engagez, mise en avant des actions mobilité menées sur votre territoire, récompenses éventuelles, etc.).

Votre présentation détaillée :

LIENS UTILES

Mise à disposition de liens web (site collectivité, vidéos, guides en téléchargement, etc.) afin d'aider les participants à trouver des informations relatives à la mobilité sur votre territoire.

Listez les liens utiles :

CONTACT *

Contact privilégié pour les établissements de votre territoire souhaitant participer (service mobilité, chargé.e de mission mobilité, référent.e mobilité, animateur.rice local.e du challenge, autre).

Service :

Nom Prénom :

Poste /mission :

Téléphone :

Mail :

Nb. Pour les collectivités inscrites par le biais d'une **structure supra (PNR, SM, Pays, etc.)**, animatrice du challenge localement, merci d'indiquer les coordonnées de votre établissement – en indiquant (Animation du Challenge sur le territoire X)

LOGO *

A transmettre par mail au format .jpeg, .png ou .svg à l'équipe organisatrice.

Partie 2 : renseignements pour l'équipe d'animation

Afin de faciliter la mobilisation des établissements sur votre territoire, nous vous conseillons **de créer une équipe projet**. Cela vous permettra de mutualiser les compétences internes et favoriser une dynamique collective.

N'hésitez pas à **renseigner d'autre(s) contact(s) éventuel(s)**, destinataires des mails d'information envoyés par l'équipe d'animation. Par exemple : élu.e en charge de la mobilité, chargé.e de communication, chargé.e de développement économique, etc.

Nom Prénom :

Compétence/Service/ mission :

Mail :

Nom Prénom :

Compétence/Service/ mission :

Mail :

Nom Prénom :

Compétence/Service/ mission :

Mail :

Nom Prénom :

Compétence/Service/ mission :

Mail :